

 <b>SECTION</b> 	<b>Comité Social d'Administration Local</b>	
	Du 20 Janvier 2023	
E-mail : <a href="mailto:fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr">fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr</a> <a href="mailto:fo.ddfip63@gmail.com">fo.ddfip63@gmail.com</a>		
Téléphone : 06-49-04-11-89		

### ➡ **Liminaire téléchargeable sur le site local**

Les organisations syndicales ont lu leur liminaire sauf les représentants de la CGT, absents ce jour.

Les réponses du président ont porté sur différents points :

→ Concernant les suppressions d'emploi, il constate qu'elles sont moindres par rapport aux années antérieures, mais il reconnaît qu'on ne peut pas se satisfaire de ce fait. Il précise que dans le prochain COM (contrat d'objectifs et de moyen) il y aura une année sans suppression d'emplois.

→ Il indique que dans le département, des redéploiements d'emploi sont prévus dans le but de renforcer le contrôle fiscal. D'autre part il annonce qu'un plan pour rénover et renforcer le contrôle fiscal va être dévoilé en mars 2023.

Comme à son habitude il nous dit que la DGFIP est une belle administration comparée à d'autres. Certes elle a des difficultés, notamment dans le domaine informatique. Cette dette technique date d'il y a dix ans, mais elle va être résorbée avec les moyens (humains et financiers) qui vont être dégagés. De même, il a aussi indiqué que notre système de formation professionnel était un bon outil mais peut-être pas parfait. Il a ajouté que le plus gros problème dans les services allait être la transmission des savoirs.

→ En réponse à notre liminaire concernant la RGP (responsabilité des gestionnaires publics), il a précisé qu'il n'y avait pas d'inquiétude à avoir. Les agents ne seront pas mis en cause sauf en cas d'erreurs intentionnelles ayant entraîné un préjudice substantiel. C'est la jurisprudence qui le déterminera au fur et à mesure.

→ Enfin, le président estime que nous ne perdons pas de mission et que la DGFIP va devenir prestataire de service (Ex ; indemnités carburant, fonds de solidarité...)

Les représentants FO ont souligné que l'absence de règlement intérieur des nouvelles instances, qui doit être fourni par la DGAP, ainsi que la suppression des CAPL ne sont, de toute évidence, pas du tout signes de modernisation du dialogue social.

Suite à ses réponses, Monsieur SISCO quitte la séance et confie la présidence à Madame CAUMON.

Vote des PV des CTL des 3 & 13 octobre 2022 : pour avis

Les PV n'appelant aucune observation, ils sont adoptés.

Les ponts naturels 2023 – pour avis

2 jours sont proposés :

Le jeudi 19 mai et le lundi 14 août.

Les représentants FO ont voté pour.



## Situation des emplois au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : pour information

Certains services connaissent des suppressions d'emplois, notamment le PCE (-1A). La direction répond que le DATA-mining le permet. Ce service a perdu 50 % de son effectif en un peu moins de 10 ans ! Les représentants FO font remarquer que des services issus du NRP connaissent déjà des suppressions d'emplois ( cf tableau ci-dessous ).

La direction répond que ce sont des ajustements qui résultent du bilan d'activités des années post NRP. Des transferts d'emplois vont se faire comme suit :

- Suppression d'un poste A+ au SGC de Riom et transfert d'un emploi A du SIE de Clermont, antenne d'Ambert vers le SGC de Riom (en rose dans le tableau )
- Transfert d'un poste de B du SGC CAM ( poste vacant) vers la Trésorerie Hospitalière ( en beige ).
- Transfert d'un poste de B du SGC Issoire vers le SGC de Thiers, sachant que la personne fléchée ne devrait pas être impactée en raison d'un départ en retraite attendu et non remplacé ( en bleu ).
- Transfert d'un emploi C technique aide géomètre en un emploi C au SDIF ( en vert ).
- Le poste d'adjoint de la CAM étant fléché pour un IDIV, l'adjoint actuel devrait partir...

Les OS ont voté CONTRE à l'unanimité.

### Données issues du document « Fiche 43 Dossier CSAL emplois PLF 2023

	A+	A	B	B Géo	C	CAST	Total
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	71	122	381	9	245	11	839
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	64	121	394	8	243	9	839
Différence	-7	-1	13	-1	-2	-2	0
<b>Attention</b>							
Nouveau service SLR à RIOM zème vague			12		7		19

Si les chiffres ne font pas apparaître de suppressions d'emplois au sein de la DDFIP63... On peut remercier l'arrivée du SLR à RIOM, sinon, le bilan aurait une perte d'environ 9 emplois !

Services de direction	IDIV HC	IDIV CN	A	B	C	TOTAL
Direction	-1	-3	1	1	1	-1
SLR Riom				12	7	19
CSP RNF					1	1
EDR				-1		-1
<b>Total</b>	<b>-4</b>		<b>1</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>18</b>

  

Réseau-Postes	A+	A	B	C	TOTAL
SIP Issoire				-1	-1
SIP Thiers	-1				-1
SIP Clermont Fd			-1		-1
SGC CAM	-1		-1		-2
SGC Issoire			-1		
SGC Riom	-1	1			0
SGC Thiers			1		
Tréso Hospitalière			1		
PCE		-1			-1
Gardien Issoire				-1	-1
SDIF			-1 B géo + 1B	-1 aide géo + 1C	0
SPFE		-1			
BCR			1		
PCR			1		
SIE Riom ( Antenne Thiers)			-1		
SIE Cl-Fd ( Antenne Ambert)		-1			
<b>TOTAL</b>	<b>-3</b>	<b>-2</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>	<b>-7</b>

## Modification du règlement intérieur du SGC Clermont Métropole Amendes

FO a voté POUR puisqu'il s'agit d'une demande émanant du personnel.



## Présentation des nouveaux outils de la RH et de la formation professionnelle

3 nouveaux outils sont abordés :

- MOUV'RH (mutations),
- ESTEVE (notation),
- SEMAFOR (formation professionnelle)

Concernant MOUV'RH, son application est différée suite à des soucis techniques lors de la mise en place. Le Mouvement 2023 continue d'être saisi dans SIRHIUS et ALOA.



La mise en place d'ESTEVE change le circuit de notation avec désormais le cadre A comme évaluateur de premier niveau et le chef de service devient l'autorité hiérarchique. Les représentants FO font remarquer que la direction n'aura plus de vision des notations ; Mme CAUMON répond que les directrices de pôle conserveront un droit de regard sur la vie des services. Une formation pour les évaluateurs cadre A est programmée fin Janvier.

SEMAFOR connaît quelques dysfonctionnements et son architecture n'est pas intuitive. Cette remarque doit faire l'objet d'une remontée en centrale. D'autre part, la communication tardive des dates de stage pose des problèmes de réservation d'hébergement, surtout dans les grandes villes.

Les représentants FO ont une nouvelle fois signalé la complexité de l'application FDD (frais de déplacement), conduisant parfois certains agents à abandonner leur demande de remboursements.



## Questions diverses

→ Le planning de la CAM manque de transparence pour l'ensemble des agents, étant scindé en plusieurs unités, chaque agent ne pouvant voir que son unité de rattachement. La direction, va une fois de plus se renseigner... La réfection des places de parking reste d'actualité.

→ La situation du SIP et du SIE basés à Thiers est plus que préoccupante. La souffrance au travail est réelle, on peut légitimement s'inquiéter de la santé des agents encore présents sur site. L'agent contractuel termine sa mission fin août, il n'est pas possible d'envisager un nouveau contrat avant la parution du mouvement national, la priorité étant laissée aux titulaires. Un contrôleur stagiaire doit arriver en avril, il est cependant admissible au concours d'inspecteur et son éventuelle réussite remettrait en cause son arrivée définitive sur le site.

Les représentants FO continueront d'être vigilants sur ce dossier.

→ La publication des bannettes HELIOS sur ULYSSE 63 depuis deux mois interroge sur son utilité, les résultats reflétant une situation à un instant T ils ne sont pas représentatifs de l'activité réelle du poste sur une période donnée. La direction répond qu'elle sollicitera l'avis des chefs de service lors d'une prochaine réunion.

→ Concernant la mise en place d'une caisse unique dans le département, le statut quo est de rigueur. Le CCAS de la ville de Clermont-Ferrand ne souhaite pas mettre en place des cartes prépayées en raison du coût trop élevé que cela représente au regard des demandes ponctuelles. Une décision devrait être prise d'ici la fin du 1<sup>er</sup> quadrimestre 2023...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!  
N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!**

Les élus en CSAL :	Titulaires → Christine PEREIRA – Jean-Marc LE FAY Suppléants → Patrick ALLAIS – Cécile SORIANO Expert → Marie-Claire ORBAN
--------------------	--

FO-DDFIP63 :	ESI La Parlette - 17 Rue de la Parlette - 63000 Clermont-Ferrand
--------------	--

